



Conseil économique et social

Distr. générale
11 mai 2023
Français
Original : anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2023

13-16 juin 2023

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres

Résumé

Le Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres présente la manière dont l'UNICEF entend accélérer les progrès en matière d'égalité des genres au sein de ses systèmes institutionnels, ainsi que dans les cinq domaines d'action associés à son Plan stratégique pour 2022-2025. Premier rapport annuel sur la mise en œuvre de ce Plan d'action pour l'égalité des genres, le présent document fait le point sur les priorités, les indicateurs et les critères de performance y étant établis.

* [E/ICEF/2023/9](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Vue d'ensemble

1. L'intensification des crises liées aux changements climatiques, aux conflits ou, plus récemment, à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), a contribué à exacerber les inégalités entre les genres et leurs conséquences dévastatrices. Les femmes et les filles sont ainsi confrontées à une discrimination et une violence accrues, à la généralisation de l'insécurité alimentaire et économique, à la multiplication des obstacles à l'éducation et à l'emploi, ainsi qu'à la restriction de l'accès aux services sociaux et services de santé essentiels. Depuis 2020, le nombre de mères ainsi que de femmes et filles enceintes souffrant de malnutrition aiguë a par exemple augmenté de 25 % dans les pays les plus durement touchés par la crise nutritionnelle mondiale¹.

2. Les droits des adolescentes sont particulièrement menacés. On estime en effet que plus de 4,3 millions de filles risquent de subir des mutilations génitales féminines (MGF) sur la seule année 2023. Le recul du mariage des enfants, amorcé au niveau mondial, semble pour sa part piétiner. Les filles sont par ailleurs deux fois moins susceptibles de trouver un emploi, d'être scolarisées ou de suivre une formation que leurs homologues masculins et présentent un niveau d'alphabétisme et d'accès au numérique assez préoccupant.

3. Au sein de son Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres, l'UNICEF s'attache donc à réorienter ses programmes afin de parvenir à des résultats plus durables et transformateurs. L'organisation entend ainsi non seulement répondre aux défis posés par les inégalités de genre, mais également s'attaquer à leurs causes sous-jacentes. En 2022, des progrès notables ont été enregistrés dans la qualité des soins maternels, avec notamment l'amélioration des soins périnataux, l'augmentation du taux de naissances assistées par du personnel de santé qualifié, ainsi que la mise en place de services de conseils nutritionnels pour les femmes enceintes. Grâce au soutien de l'UNICEF, des avancées ont également pu être réalisées en ce qui concerne l'accès des filles non scolarisées à l'éducation, la prestation de services de santé et d'hygiène menstruelles, ainsi que la vaccination des filles contre le papillomavirus humain (PVH). Davantage de pays ont en outre travaillé à instaurer des politiques favorables à la famille en vue de soutenir les parents et d'encourager la discipline positive et les dynamiques de genre égalitaires au sein des foyers. De son côté, l'UNICEF a continué à développer son volet de protection sociale sensible au genre : 115 bureaux de pays mettent désormais en œuvre des interventions ciblées pour lutter contre les problématiques affectant les femmes et les filles, notamment la pauvreté. Parmi ces bureaux, 37 disposent de programmes tenant compte du genre ou transformateurs en la matière, contre 22 en 2021. Des millions d'adolescentes supplémentaires ont ainsi pu bénéficier d'opportunités de renforcement des compétences, d'un accompagnement pour la transition de l'éducation à l'emploi, ainsi que d'interventions visant à mettre fin au mariage des enfants. Sur le plan institutionnel, l'UNICEF, au moyen d'investissements ininterrompus dans ses systèmes et politiques internes, a été en mesure de remplir 88 % des critères de référence du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Des progrès ont notamment pu être accomplis en ce qui concerne la réalisation des cibles de parité, que l'organisation peinait à atteindre par le passé.

¹ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Dénutries et oubliées : Une crise nutritionnelle mondiale pour les adolescentes et les femmes*, Série de rapports de l'UNICEF sur la nutrition des enfants, 2022. UNICEF, New York, 2023.

4. L'UNICEF, avec le concours de ses partenaires, entend faire progresser l'égalité des genres à travers l'intégralité de ses programmes, en mettant l'accent sur deux priorités institutionnelles fondamentales ; à savoir l'action humanitaire et l'élimination de la violence liée au genre. L'organisation redoublera d'efforts dans les domaines accusant le plus de retard et portera en ce sens une attention toute particulière aux adolescentes. Celles-ci font déjà l'objet d'un nouveau programme ambitieux, formalisant la volonté de l'organisation d'améliorer drastiquement leur situation économique ainsi que les résultats les concernant en matière de santé, de nutrition, de protection et d'apprentissage. Ayant à cœur de faire entendre la voix des filles, ainsi que de promouvoir leur leadership et leur capacité d'action, ce programme devrait favoriser la programmation conjointe et approfondir les partenariats entre les Nations Unies, les pouvoirs publics, le secteur privé et les filles elles-mêmes. Enfin, l'UNICEF s'efforcera de renforcer ses capacités institutionnelles en matière d'égalité des genres, de reddition de comptes et d'allocation des ressources, afin de parvenir à des résultats significatifs et durables et de s'imposer, en tant qu'organisation, comme une figure de référence sur le plan de la diversité, de l'inclusivité et de l'équité.

II. Introduction

5. Le Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres définit les engagements pris par l'organisation pour faire avancer l'égalité des genres à travers ses programmes et sur le lieu de travail. Il vise à mettre en œuvre la vision ambitieuse articulée par l'UNICEF au sein de sa politique 2021-2030 en matière d'égalité des genres, en faisant tomber les obstacles structurels sous-jacents participants à perpétuer les inégalités.

6. Ce rapport s'intéresse aux principaux domaines de réussite et points de difficultés de l'UNICEF en matière d'égalité des genres depuis 2022, et offre un aperçu des priorités programmatiques dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19.

III. Résultats programmatiques

7. Conscient que la discrimination fondée sur le genre a des répercussions tout au long de la vie et des implications intergénérationnelles, l'UNICEF, dans son Plan d'action pour l'égalité des genres, met en œuvre une double approche destinée à : a) faire avancer l'égalité des genres à toutes les étapes de la vie et ; b) encourager des actions ciblées pour favoriser le leadership et le bien-être des adolescentes. L'ensemble des priorités de l'UNICEF en matière de genre est soutenu par le travail d'innovation, de plaidoyer, de recherche et d'analyse de l'organisation, ainsi que par ses activités liées aux données et aux partenariats.

Figure I
**Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres : Les priorités
 programmatiques**



A. Prise en compte des questions relatives à l'égalité des genres à toutes les étapes de la vie

1. La santé et la nutrition maternelles, y compris dépistage et prise en charge du VIH, et accompagnement

8. Les inégalités fondées sur le genre, combinées à d'autres facteurs, compromettent de manière disproportionnée l'accès des filles, des femmes et des enfants marginalisés à des soins de santé de qualité ; un phénomène qui se trouve exacerbé, dans de nombreux pays, par la pandémie actuelle. Cependant, en 2022, l'action de l'UNICEF pour promouvoir la prestation de services de soins intégrés et renforcer les systèmes de santé a permis d'améliorer les résultats en matière d'égalité des genres pour les femmes et les filles dans le secteur médical. La flexibilité des modalités d'intervention (groupes de femmes, méthodes de prestations de services numériques ou mobiles, etc.) a également aidé à accroître la portée des services essentiels et à sensibiliser davantage de femmes et de filles aux questions relatives à leur santé, à leur nutrition ainsi qu'à leurs droits.

Des services de santé et de nutrition maternelles de qualité et respectueux de la dignité

9. Dans le cadre des stratégies pour mettre un terme aux décès maternels évitables, ainsi que du plan d'action « Chaque nouveau-né », l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont continué à mener les efforts mondiaux en matière de santé maternelle et néonatale. En 2022, 39 pays ont ainsi bénéficié d'un accompagnement en vue du renforcement de la qualité des prestations de soins maternels et néonataux sur leur territoire. Grâce au soutien de l'UNICEF, près de 11 800 établissements de soins de santé ont bénéficié d'une amélioration à cet égard, contre 8 600 en 2021. En outre, l'UNICEF a contribué

à consolider les systèmes de soins de santé primaire dans 119 pays en 2022, contre 97 en 2021.

10. De manière générale, les résultats en matière de soins de santé maternelle se sont révélés plutôt encourageants sur l'année 2022, puisque 44,4 millions de naissances vivantes ont été enregistrées dans les établissements de santé soutenus par les programmes de l'UNICEF, tandis que l'on en dénombrait seulement 40,9 millions en 2021. Le taux de naissances vivantes assistées par un personnel de santé qualifié a quant à lui augmenté de 5 points de pourcentage, pour atteindre 86 %. L'accessibilité des soins périnataux a également été améliorée : le pourcentage de femmes enceintes ayant reçu au moins quatre visites médicales prénatales et le pourcentage de mères ayant bénéficié de soins postnatals sont ainsi respectivement passés de 66 % et 68 % en 2021 à 69 % et 73 % en 2022. Ces progrès n'ont toutefois pas eu d'effets notables chez les adolescentes enceintes et les mères adolescentes, pour qui l'on note une diminution de l'accès aux soins prénatals. Des investissements ciblés sont donc nécessaires pour espérer pallier ces disparités dans l'accès aux services de santé et garantir la réalisation des droits en matière de sexualité et de procréation, y compris en assurant la disponibilité de services de soins de santé sensibles au genre et adaptés aux adolescents, ainsi qu'en éliminant les obstacles entravant les comportements favorables à la santé, comme les normes discriminatoires.

11. L'UNICEF a accru l'attention portée aux besoins des filles et des femmes au sein de ses programmes nutritionnels, en prenant soin de mettre en œuvre des stratégies sensibles au genre et porteuses de transformation en matière d'égalité, afin de réduire l'impact des normes sociales néfastes sur la nutrition des femmes et des enfants. L'organisation s'est donc attachée à renforcer le pouvoir décisionnel des femmes quant aux régimes, services et pratiques alimentaires, ainsi qu'à impliquer les hommes dans les soins donnés aux enfants, y compris sur le plan de l'alimentation. Avec l'aide de l'UNICEF, 42 pays (contre 30 en 2021) ont ainsi procédé à l'intégration de services de prévention de l'anémie et de conseils nutritionnels dans leurs programmes de soins obstétricaux, dépassant l'objectif fixé à 35 pays pour 2022. Plus particulièrement, l'action de l'UNICEF au Pakistan a permis à 2,1 millions de mères de bénéficier de conseils sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, ainsi qu'à plus de 10 000 parents de participer à des groupes d'entraide promouvant des pratiques nutritionnelles sensibles au genre au sein des communautés.

12. Parallèlement à cela, l'UNICEF a continué à répondre aux besoins de santé des femmes et des enfants évoluant dans des situations humanitaires. Au Myanmar, l'organisation et ses partenaires ont en effet soutenu 2,9 millions d'enfants de moins de 5 ans et plus de 61 200 femmes enceintes et allaitantes, à travers la dispense de conseils nutritionnels ainsi que la mise à disposition de packs de naissance et de médicaments essentiels. En Ukraine, en plus d'avoir aidé à sécuriser l'accès humanitaire des services de santé et autres services vitaux pour les femmes et les enfants, l'UNICEF a acheminé plus de 6 500 kits sage-femme et kits obstétricaux, dans non moins de 312 établissements de soins périnataux répartis dans 24 régions. Au sein des hôpitaux pédiatriques et des maternités de la ville de Lviv, l'organisation a reconstruit quatre abris destinés à la prise en charge sécurisée des enfants et des femmes enceintes.

Agents de santé de proximité

13. Dans le cadre de ses interventions prioritaires, l'UNICEF a renouvelé ses efforts en vue de la professionnalisation du personnel de santé (y compris des agents de santé de proximité), constitué en majorité de femmes. Ces investissements semblent porter leurs fruits, puisqu'à travers les programmes qu'il soutient, l'UNICEF a participé à former et accompagner 1,2 million d'agents de santé pour la prestation de services de

santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant en 2022, contre 800 250 en 2021. Au Yémen, la formation de 3 600 agentes de santé de proximité à la détection et au signalement des cas de maladie, de risques épidémiques, de malnutrition et de complications de grossesse, a ainsi permis de couvrir 3,6 millions de personnes vivant dans des zones rurales ou reculées, y compris 880 000 enfants (dont 50 % de filles) et 810 000 femmes en âge de procréer. Au Cameroun, le renforcement des compétences de 2 900 responsables de groupes de soutien entre mères a pour sa part facilité la diffusion d'informations sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant auprès de 226 000 personnes s'occupant d'enfants (dont environ 172 000 femmes et 54 000 hommes). Au-delà des formations, des interventions plus spécifiques sont toutefois nécessaires pour éliminer les obstacles économiques rencontrés par les travailleuses de première ligne et ainsi accroître leur capacité décisionnelle au sein de leur foyer.

Services de santé sensibles au genre à destination des adolescents

14. La promotion de la santé des adolescents, notamment la santé sexuelle et procréative, via les services de soins de santé primaires, les établissements scolaires ou encore les plateformes numériques, était ciblée comme axe de travail prioritaire par 37 programmes de pays de l'UNICEF en 2022, soit 10 de plus qu'en 2021. Au Bangladesh, par exemple, l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS ont contribué, sous l'égide du Ministère de la santé et du bien-être familial, au développement d'une Stratégie nationale pour la santé des adolescents. Dans ce contexte, la distribution, auprès des prestataires de services, d'un kit de formation intégré abordant les questions de la santé sexuelle et procréative, de la santé mentale, de la santé et l'hygiène menstruelles, ainsi que de la prévention des violences liées au genre, a permis à l'UNICEF, par le biais des centres de santé, d'atteindre environ 144 000 adolescents dans 12 districts. Un site Internet consacré à la santé des adolescents a également été lancé, lequel comptait déjà près de 10,4 millions de visiteurs au mois de novembre 2022. Par ailleurs, dans les communautés autochtones de l'État plurinational de Bolivie, l'UNICEF prépare des adolescents au rôle de journalistes communautaires spécialisés dans la santé. Ces derniers seront chargés de sensibiliser la population au VIH et à la prévention des grossesses précoces. À ce jour, plus de 1 800 adolescents ont pu être formés, dont 1 050 filles. En 2022, ceux-ci avaient déjà participé à informer 10 000 membres de la communauté à travers les réseaux sociaux et la radio locale.

VII

15. Plus de 80 % des femmes enceintes dans le monde ont accès aux traitements antirétroviraux. En effet, sous la direction de l'UNICEF et dans le cadre de la feuille de route *Dernière ligne droite vers l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant*, un certain nombre de programmes différenciés ont été mis en œuvre pour dépister, traiter et accompagner les femmes et adolescentes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH. Portée par l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants, cette feuille de route entend amplifier l'action au niveau national en vue de réduire le manque de traitements, ainsi que de prévenir et détecter les nouvelles infections à VIH. En vue d'améliorer l'efficacité des services à destination des femmes enceintes et allaitantes séropositives ou exposées au VIH, l'UNICEF veille en outre à la mise en œuvre de la stratégie relative à la triple élimination de la transmission verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B. Cette approche est appliquée dans les pays particulièrement bien couverts par les traitements contre le VIH, qui cherchent à faire certifier l'élimination de la transmission mère-enfant du virus, comme le Kenya, le Malawi, la Namibie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

Genre et vaccination

16. La pandémie de COVID-19 a été l'occasion, pour l'UNICEF, de se pencher sur les disparités entre les genres en matière de vaccination, ainsi que d'étudier leur impact sur les femmes et les familles, et plus spécifiquement sur les enfants n'ayant reçu aucun des vaccins de base ou de routine (enfants « zéro dose »). La Feuille de route de l'UNICEF pour la vaccination 2018-2030 ainsi que les outils et orientations programmatiques associés proposent donc des approches porteuses de transformation afin de lever les obstacles entravant l'accès et l'utilisation des services de vaccination, y compris ceux liés aux dynamiques de pouvoir inégalitaires au sein des ménages. Pour orienter ses interventions, l'UNICEF a effectué en 2022 des analyses des disparités entre les genres concernant la vaccination contre la COVID-19 et les enfants « zéro dose » en Afghanistan, au Ghana, au Nigéria et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

2. Des systèmes éducatifs sensibles au genre et un accès équitable à l'éducation pour tous

17. Les conséquences néfastes de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation des jeunes apprenants se font encore sentir dans de nombreux pays. On estime ainsi que 11 millions de filles demeurent déscolarisées, dont une majorité d'adolescentes.

18. Face à ce constat, en 2022, l'UNICEF a accru ses investissements en vue de favoriser l'accès équitable et inclusif à l'apprentissage. Ces derniers ont permis de financer des solutions d'enseignement à distance, la fourniture de matériel pédagogique et la réouverture sécurisée des établissements scolaires. Au niveau mondial, grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF, 37,9 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés ont ainsi pu accéder à l'éducation, dont plus de 250 000 enfants handicapés et 15,5 millions (50 %) de filles, d'après les pays communiquant des données ventilées par sexe. En outre, par rapport à 2021, l'accès à l'éducation a pu être renforcé pour 18,6 millions d'enfants supplémentaires dans 74 pays en situation humanitaire.

19. L'UNICEF et ses partenaires ont continué à promouvoir la prise en compte des questions de genre dans les systèmes éducatifs, de sorte à améliorer l'accès des filles à l'apprentissage et aux opportunités d'acquisition de compétences. En 2022, 47 % des pays ciblés par les interventions de l'UNICEF affichaient des systèmes équitables en matière de genre en ce qui concerne l'accès à l'apprentissage, contre 38 % en 2021. Le taux de pays disposant de systèmes d'enseignement et d'apprentissage sensibles au genre a pour sa part augmenté d'un point de pourcentage, atteignant les 46 %. Enfin, 43 % des pays soutenus par l'UNICEF font état de systèmes d'acquisition de compétences équitables du point de vue du genre, tandis qu'ils n'étaient que 39 % en 2021. Au Kirghizistan, par exemple, l'UNICEF a travaillé en collaboration avec ses partenaires pour intégrer des modules de sensibilisation à l'égalité des genres et de lutte contre la discrimination au sein du cursus de formation des éducateurs, ainsi que dans l'intégralité des manuels et programmes scolaires de l'enseignement primaire. Au Viet Nam, l'UNICEF participe actuellement à l'élaboration d'un nouveau programme national de développement de la petite enfance se voulant centré sur l'enfant, inclusif et sensible au genre.

20. Par ailleurs, dans de nombreux pays, l'UNICEF a intensifié ses efforts pour l'alphabétisation numérique et la réduction de la fracture numérique entre les genres. Grâce aux programmes de l'organisation, en 2022, 13,7 millions d'enfants supplémentaires originaires de 61 pays ont ainsi pu accéder à l'éducation grâce à des

plateformes numériques (environ autant de filles que de garçons, selon les pays communiquant des données ventilées par sexe).

3. La lutte contre la violence envers les filles, les garçons et les femmes et l'élimination des mutilations génitales féminines

21. L'UNICEF s'attache à combattre les différents facteurs liés au genre qui participent à alimenter la crise mondiale de violence envers les enfants et les femmes. Pour y parvenir, il emploie des approches multisectorielles axées sur les personnes survivantes et sur la prévention. Celles-ci supposent notamment la mise en œuvre d'interventions visant à faire évoluer les normes de genre qui, en plus de contribuer à perpétuer la violence, se voient également renforcées par cette dernière. En 2022, les services de santé, de protection sociale et de justice soutenus par l'UNICEF ont concouru à la prise en charge dans 109 pays de 4,7 millions d'enfants victimes de violences (dont 48 % de filles, selon les pays communiquant des données ventilées par sexe).

22. Ces progrès ont été rendus possibles grâce au soutien dispensé par l'organisation à ses partenaires en vue de renforcer les cadres législatifs et politiques nationaux de protection de l'enfance et de réduire la violence liée au genre. Suite à ces efforts, 43 pays, soit 14 de plus qu'en 2021, ont mis en place des cadres spécifiquement destinés à mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants. C'est notamment le cas de la Zambie, où le nouveau Code de l'enfance 2022 interdit les pratiques néfastes et criminalise l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que des Philippines, où l'UNICEF a participé à faire adopter des lois déterminantes en faveur de la protection de l'enfance, relevant à cette occasion l'âge du consentement sexuel de 12 à 16 ans et légiférant contre l'exploitation sexuelle en ligne des enfants.

23. Les programmes d'éducation à la parentalité positive ont prouvé leur capacité à briser les cycles intergénérationnels de violence liée au genre. En 2022, l'UNICEF a donc élargi ses interventions en la matière, lesquelles ont permis d'atteindre 11,8 millions de parents et de personnes s'occupant d'enfants dans 81 pays, soit presque quatre fois plus qu'en 2021. En outre, 25,2 millions d'enfants et personnes s'occupant d'enfants, soit deux fois plus qu'en 2021, ont pu bénéficier d'une aide psychosociale et d'un soutien en matière de santé mentale dans leur communauté. Malgré tout, il reste encore beaucoup à faire pour espérer faire évoluer les attitudes préjudiciables. En effet, dans 102 pays où de telles données sont disponibles, plus d'un tiers des adolescentes et adolescents interrogés considérait qu'un mari pouvait légitimement battre sa femme.

24. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans le cadre de l'initiative Spotlight – une alliance interinstitutions entre l'Union européenne et les Nations Unies –, l'UNICEF a financé un programme de prévention multisectorielle et de lutte contre la violence qui, à travers des actions d'éducation à la parentalité, a touché 4 400 parents et 9 200 enfants en 2022. Au sein des établissements scolaires, 3 500 élèves se sont engagés au sein de clubs pour des écoles sûres, tandis que 6 000 enseignants ont reçu une formation pour pouvoir offrir un appui psychosocial à près de 104 000 élèves. Par ailleurs, via différentes initiatives de communication pour communication pour le changement social et comportemental, plus de 105 000 personnes ont pu être sensibilisées aux questions relatives aux normes de genre et aux comportements néfastes.

L'élimination des mutilations génitales féminines

25. Selon les estimations de l'UNICEF, plus de 200 millions de filles et de femmes auraient déjà subi des MGF, tandis que plus de 4,3 millions de filles seraient à risque

en 2023. Le FNUAP et l'UNICEF, dans le cadre de la quatrième phase de leur programme conjoint sur les MGF, intensifieront leur action de lutte en la matière en renforçant leurs activités de plaidoyer, de suivi et de production de données probantes, ainsi qu'en promouvant la capacité d'action des filles et l'évolution des normes néfastes. En 2022, l'Union africaine a franchi une étape clé en mettant au point un cadre de responsabilité qui devrait permettre de suivre les actions entreprises par les gouvernements au titre de leur engagement à mettre fin aux MGF. L'UNICEF, en étroite relation avec le Gouvernement égyptien et d'autres partenaires, a travaillé à réformer les politiques et à mobiliser les communautés en vue de faire baisser le taux de prévalence des MGF. Une enquête nationale de santé publiée fin 2022 a ainsi révélé que, malgré une incidence globalement élevée, la prévalence de ces pratiques parmi les adolescentes de 15 à 17 ans avait chuté, passant de 61 à 37 %.

26. En 2022, près de 384 000 femmes et filles dans 19 pays fortement touchés par ce phénomène, soit plus du double que la cible projetée, ont pu bénéficier de services de prévention et de protection financés par l'UNICEF. En Érythrée, l'élimination des MGF fait partie intégrante des programmes de protection sociale soutenus par l'UNICEF, lesquels s'efforcent de promouvoir l'éducation, la capacité d'action des femmes et l'égalité des genres au travers de visites à domicile, d'activités génératrices de revenus, de distribution de matériel scolaire et d'interventions communautaires en faveur du changement social et de la modification des comportements. Presque 42 000 familles ont en effet fait l'objet d'une visite à domicile, tandis que 21 000 personnes ont été mobilisées à l'occasion de discussions dans les communautés, contribuant ainsi à protéger plus de 57 000 filles des MGF.

Violence liée au genre dans les situations d'urgence

27. Dans le cadre de l'action de l'UNICEF pour combattre la violence liée au genre dans les situations d'urgence, 5 millions de femmes et d'enfants de 67 pays ont bénéficié d'interventions d'atténuation des risques et 6 millions d'interventions de prévention. Les pays disposant de données ventilées par sexe ont communiqué avoir atteint un total de 3,6 millions de filles et de femmes, contre 1,7 million en 2021. Au Liban, par exemple, les services axés sur les personnes survivantes ont permis d'atteindre 31 000 personnes. De même, 125 000 personnes ont été couvertes par les interventions d'atténuation des risques en Ukraine, tandis que 106 000 ont profité d'interventions de prévention en Somalie. Le nombre d'espaces sûrs dévolus à la prestation de services de lutte contre la violence liée au genre à destination des femmes a augmenté dans les situations d'urgence. Ces espaces proposent également des services intégrés pouvant se révéler vitaux en matière de santé, de nutrition et d'éducation, ou encore des opportunités d'acquisition de compétences de la vie courante (y compris en ce qui concerne l'alphabétisation numérique). Ils constituent un moyen d'aider à renforcer la capacité d'action des femmes et de leur communiquer des informations essentielles. L'UNICEF en Afghanistan, à travers le déploiement de 117 espaces sûrs au sein des communautés de 19 provinces, a ainsi pu rendre sa gamme de services accessible à près de 78 500 femmes et 53 400 filles en 2022. Toutefois, 75 de ces espaces ont depuis fait l'objet d'une fermeture.

4. Des systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène équitables

28. En 2022, l'UNICEF a poursuivi ses efforts, dans plus de 100 pays, en vue de permettre l'accès équitable à des installations sécurisées d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH). L'organisation entend prioritairement atteindre les femmes et les filles, qui sont disproportionnellement affectées par l'inadéquation des infrastructures, ainsi que les personnes handicapées, qui souffrent du manque d'accessibilité des services. Grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF,

30,6 millions de personnes ont pu être raccordées à l'eau potable (15,5 millions de femmes et de filles dans les pays ayant communiqué des données ventilées par sexe), tandis que plus de 26 millions de personnes supplémentaires ont eu accès à des services de base en matière d'assainissement (dont 12,5 millions de femmes et de filles).

29. Dans les situations humanitaires, les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement financés par l'UNICEF ont respectivement profité à 17,7 millions et 4,5 millions de filles et de femmes (pour un total de 39,4 millions et 9 millions d'individus). En Iraq par exemple, depuis 2022, 1,49 million de personnes supplémentaires bénéficient ainsi d'un accès à des services EAH tenant compte du genre et du handicap (760 000 filles et femmes et 87 500 personnes handicapées). Une avancée rendue possible grâce aux efforts déployés par l'UNICEF, en collaboration avec ses partenaires privés et gouvernementaux, en faveur du renforcement des systèmes et de la mise en œuvre de solutions innovantes visant à lutter contre le manque d'eau.

30. En 2022, l'UNICEF a également renforcé le soutien octroyé aux établissements scolaires et aux établissements de santé, afin d'y assurer la disponibilité de l'ensemble des services EAH de base. En plus d'être non mixtes et accessibles aux personnes handicapées, les infrastructures d'assainissement mises en place avec l'aide de l'organisation comprenaient des installations de santé et d'hygiène menstruelles, de sorte que les femmes et les filles puissent répondre à leurs besoins en toute intimité. Près de 33 000 établissements scolaires et 11 000 établissements de santé ont ainsi reçu un appui en 2022, l'UNICEF ayant contribué, entre autres, à l'amélioration des installations EAH en Chine, au Kenya, au Malawi, au Timor-Leste et au Zimbabwe.

31. Parallèlement à cela, l'UNICEF a continué à œuvrer pour l'adoption d'approches de gouvernance sensibles au genre ainsi que pour le renforcement des systèmes dans le secteur EAH, en vue d'accroître la participation réelle des femmes à la gestion et la planification des services. Au Népal et au Soudan, les femmes ayant été formées à la gestion, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures EAH ont pu mieux appréhender le fonctionnement des services d'approvisionnement et influencer la prise de décisions au sein des comités de gestion de leurs communautés. De même, à travers un partenariat innovant visant à accroître la parité au sein du secteur EAH vietnamien, l'UNICEF a donné les moyens aux femmes, via la constitution de réseaux exclusivement féminins, de promouvoir leur leadership et d'améliorer leurs perspectives de carrière dans le secteur.

32. On estime que 1,4 milliard de personnes vivent actuellement dans des zones à forte vulnérabilité hydrique. Celles-ci sont de ce fait particulièrement exposées à l'aggravation des conséquences des changements climatiques. Dans le cadre de ses efforts en faveur d'un développement résilient face au climat, l'UNICEF tâche donc de renforcer et d'améliorer les systèmes EAH en vue d'accroître l'accessibilité, la qualité et la fiabilité générales de l'eau. Cela permet de soulager la charge pesant sur les femmes et les filles, qui sont les premières responsables de la collecte d'eau dans les familles au niveau mondial. Ainsi, en 2022, l'organisation a soutenu l'installation de 1 885 systèmes d'approvisionnement en eau par énergie solaire dans 40 pays pour renforcer la fiabilité des infrastructures et la proximité de ces dernières avec les communautés. La distance et le temps de trajet à parcourir par les femmes et les filles lors de la collecte s'en sont trouvés réduits.

5. Des systèmes de protection sociale et de soins aux enfants tenant compte des questions de genre

33. Le renforcement des systèmes de protection sociale fait partie des axes de travail prioritaires de l'UNICEF. Ceux-ci constituent en effet un levier d'action majeur pour espérer engendrer des résultats transformateurs en matière d'inclusion et d'équité. Ainsi, en plus de veiller au renforcement et à la coopération des différents services sectoriels, l'organisation tâche également d'accroître leur disponibilité, en particulier pour les groupes de population les plus vulnérables, comme les femmes et les enfants handicapés, les ménages dirigés par des femmes et les familles déplacées. En 2022, 115 bureaux de pays de l'UNICEF intégraient pour ce faire des objectifs spécifiques aux problématiques de genre dans leurs plans de protection sociale, soit 15 de plus qu'en 2021, et une augmentation considérable par rapport aux 29 de 2019. Cinquante-huit programmes de pays étaient axés sur la prévention de la violence liée au genre, 61 sur l'accès amélioré des filles à l'éducation, et 49 sur la promotion du pouvoir décisionnel des femmes et des filles.

34. Au Mozambique, l'UNICEF soutient actuellement une approche multisectorielle combinant transferts en espèces, services d'information nutritionnelle, formations aux soins des enfants et solutions de prise en charge, afin de réduire le risque de violence liée au genre et de renforcer la capacité des mères à prévenir la malnutrition de l'enfant. Au Liban, les activités de plaidoyer menées par l'UNICEF et ses partenaires ont permis l'adoption de nouvelles provisions inclusives et sensibles au genre au sein de la stratégie nationale de protection sociale. La bourse « Haddi », qui a bénéficié à 130 000 enfants en 2022, dont environ 52 400 filles et 12 000 enfants handicapés, a permis d'accroître l'accès à des services promouvant un accès inclusif et égalitaire en matière de genre à l'éducation, aux soins maternels et à la protection. Par conséquent, l'ensemble du personnel du programme, depuis les opérateurs téléphoniques jusqu'aux agents chargés des transferts de fonds, a reçu une formation sur les questions relatives à l'égalité des genres, à l'inclusion et à la prévention de la violence.

35. La crise mondiale du secteur des soins, mise au jour et exacerbée par la pandémie, a disproportionnellement affecté les femmes et les filles. Face à ce constat, l'UNICEF et ses partenaires ont renouvelé leur soutien aux gouvernements en vue de favoriser l'adoption de politiques favorables à la famille ainsi que l'instauration de services de garde sensibles au genre. En 2022, 24 bureaux de pays de l'UNICEF, soit 11 de plus qu'en 2021, ont donc travaillé à promouvoir la mise en place d'indemnités pour enfants à charge, de congés parentaux et de services de garde d'enfant. En Colombie, par exemple, l'UNICEF et le Gouvernement œuvrent à l'élaboration d'un système national de prise en charge intégrée à destination des enfants, des parents et des personnes handicapées. L'organisation soutient également des programmes d'éducation à la parentalité transformateurs, ayant pour principal objectif d'accroître l'implication des pères dans les soins donnés aux enfants. Ainsi, dans l'État plurinational de Bolivie, la mise en œuvre d'une initiative pour l'éducation à la paternité s'est traduite par l'augmentation du nombre de pères participant activement aux soins de leurs jeunes enfants ainsi qu'aux consultations médicales prénatales.

B. Leadership et bien-être des adolescentes

36. Les adolescentes étant particulièrement désavantagées dans de nombreux aspects de leur vie, il est urgent d'agir pour garantir la réalisation de leurs droits et la satisfaction de leurs besoins, notamment en leur donnant voix au chapitre et en renforçant leur capacité d'action.

37. Le nouveau programme de l'UNICEF à destination des adolescentes entend « reconstruire l'égalité » en élargissant et en intensifiant son action en faveur des filles dans tous les contextes. Pour ce faire, l'organisation travaille à mettre en place un appui holistique piloté par les filles elles-mêmes, qui devrait permettre de répondre à leurs besoins variés et intersectoriels. À travers ce programme, l'UNICEF s'attaquera aux normes et systèmes discriminatoires en matière d'âge et de genre, qui constituent les principaux obstacles entravant la capacité d'action, le leadership des filles, ainsi que la réalisation de leur potentiel.

1. La santé et la nutrition des adolescentes, y compris la prévention du VIH

38. La qualité des soins destinés aux adolescentes enceintes et allaitantes (âgées de 15 à 19 ans) n'a que peu progressé en 2022. Bien que l'UNICEF ait apporté son soutien à 46 pays dans ce domaine, contribuant à faire en sorte que 76 % des naissances vivantes soient assistées par du personnel de santé qualifié, ce chiffre ne représente qu'une augmentation d'un point de pourcentage par rapport à 2021. De même, si le pourcentage de mères adolescentes ayant reçu des soins postnatals a progressé, passant de 62 % à 64 %, celui des mères ayant bénéficié d'au moins quatre visites médicales prénatales a pour sa part chuté, passant de 57 % à 56 %.

39. Au niveau mondial, les adolescentes font face à des restrictions d'accès considérables aux soins de santé procréative et sont généralement mal informées sur le sujet. En effet, dans les 33 pays communiquant de telles données, seuls 29 % des filles âgées de 15 à 19 ans sont aujourd'hui capables de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de procréation ; une baisse préoccupante par rapport à la base de référence de 33 %. Cette tendance vient nous rappeler l'importance de traiter les causes fondamentales derrière le refus du droit des filles à disposer de leur corps, en particulier les attitudes et pratiques discriminatoires liées au genre. Au Brésil, l'UNICEF s'attelle ainsi à la mise en œuvre d'un programme promouvant la capacité d'action des adolescentes à travers le financement de centres citoyens. Ces derniers donneront aux jeunes l'occasion d'engager le dialogue avec les autorités locales sur les questions liées à leurs droits en matière de sexualité et de procréation, à la violence liée au genre et aux effets des changements climatiques. En 2022, plus de 1 500 centres de ce type, mobilisant environ 31 000 adolescents, ont déjà présenté un plan d'action pour l'autonomisation des filles et la réalisation de leurs droits en matière de sexualité et de procréation, en concertation avec les autorités locales.

40. Les efforts visant à prévenir l'anémie chez les filles, en partie suspendus durant la pandémie en raison des perturbations liées aux multiples confinements et fermetures d'établissements scolaires, se sont toutefois traduits, en 2022, par un certain nombre d'avancées. Trente pays ayant bénéficié du soutien de l'UNICEF, soit deux de plus que la base de référence, disposent désormais de programmes sensibles au genre employant des approches scolaires et communautaires pour prévenir l'anémie chez les adolescents. Les programmes de prévention de l'anémie et de la malnutrition sensibles au genre financés par l'UNICEF ont en effet permis d'atteindre 116,2 millions d'enfants et d'adolescents dans 63 pays ; une nette augmentation par rapport à l'année 2021, sur laquelle 67,4 millions d'entre eux avaient été couverts. Dans les pays disposant de données ventilées en la matière, plus de 60 % des filles ont ainsi pu avoir accès à des services de prévention de la malnutrition.

Prévention du VIH et vaccination contre le papillomavirus humain

41. En Afrique subsaharienne, pour chaque nouvelle infection à VIH d'un garçon âgé de 10 à 19 ans, on compte trois nouvelles infections chez les filles du même âge.

Cette prévalence disproportionnée du virus chez les filles est d'autant plus frappante en Afrique de l'Est et australe, où celles-ci représentent 25 % des nouvelles infections. En 2022, l'UNICEF s'est attaché à promouvoir de nouvelles stratégies de prévention qui devraient changer la donne et aider à endiguer l'épidémie chez les adolescents. Celles-ci comportent entre autres l'élaboration de programmes dirigés par les pairs, la prestation de services de prévention différenciés et d'auto-prise en charge tirant parti du numérique, le déploiement de nouvelles technologies de dépistage, ainsi que l'accès à des programmes de traitements améliorés et à de nouvelles solutions de prophylaxie préexposition. À travers ses programmes, l'UNICEF soutient des interventions combinées de prévention des infections dans 33 des 37 pays identifiés comme prioritaires en matière de VIH. En Afrique du Sud, par exemple, l'organisation et ses partenaires poursuivent le déploiement de leur modèle de mentorat entre pairs pour promouvoir l'utilisation des services de lutte contre le VIH par les adolescentes. Plus de 31 600 adolescentes enceintes et allaitantes se sont ainsi engagées auprès d'établissements de santé à mentorer leurs pairs et reçoivent dans ce cadre une allocation du Gouvernement.

42. En 2022, cinq pays supplémentaires (Burkina Faso, Érythrée, Lesotho, Kirghizistan et Sierra Leone) ont été accompagnés par l'UNICEF en vue d'introduire le vaccin contre le PVH dans leurs programmes de vaccination nationaux, venant ainsi rejoindre les rangs des 128 pays ayant déjà sauté le pas. Grâce à la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement et aux solides partenariats conclus avec l'OMS et Gavi, cette tendance à la hausse devrait continuer à se confirmer. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'UNICEF espère donc vacciner 86 millions de filles d'ici à 2025.

43. Pour y parvenir, l'UNICEF s'intéresse désormais aux dynamiques de genre susceptibles d'entraver l'acceptation du vaccin et la volonté des familles et des communautés à faire vacciner leurs filles dans les pays ayant renforcé leurs plans de vaccination contre le PVH ou se préparant à le faire. Afin de promouvoir la demande de vaccins en Ouzbékistan, l'UNICEF a par exemple œuvré au renforcement des capacités de près de 515 000 enseignants et directeurs d'établissements scolaires, ainsi qu'à l'organisation de séances d'information avec des spécialistes de la vaccination. Plus de 3,5 millions de parents, de chefs communautaires et d'adolescentes ont déjà pu être sensibilisés grâce à ces initiatives. À ce jour, 94,4 % des filles âgées de 12 à 14 ans attestent d'un schéma vaccinal complet contre le PVH.

2. Le leadership, l'apprentissage et l'acquisition des compétences, notamment numériques, des adolescentes

44. L'UNICEF a accru ses investissements en faveur du renforcement des compétences des adolescents. Nombre d'entre eux, et à plus forte raison les filles, étant déscolarisés, sans formation ou sans emploi, il s'agit là d'un axe de travail essentiel pour espérer pouvoir leur proposer d'autres parcours d'apprentissage faciliter l'obtention d'un emploi satisfaisant à la fin de leur cursus éducatif et les aider à se saisir des opportunités économiques propres au XXI^e siècle.

45. De ce fait, dans le cadre de leur travail relatif à l'autonomisation des adolescentes et du déploiement de stratégies transformatrices en matière de genre, l'UNICEF et ses partenaires ont pris soin de cibler en priorité les filles déscolarisées ou se trouvant dans l'impossibilité de suivre un cursus scolaire formel. Au Malawi, l'UNICEF a ainsi permis à 6 000 mères adolescentes privées d'éducation formelle de participer à un programme accéléré d'alphabétisation fonctionnelle, d'acquérir des compétences professionnalisantes et d'accéder à des opportunités d'entrepreneuriat. Au Népal, les initiatives d'apprentissage flexible financées par l'UNICEF ont

contribué à la rescolarisation de près de 5 700 filles. À travers le programme « Rupantaran », axé sur la prévention du mariage des enfants ainsi que sur la promotion de la capacité d'action et du leadership des filles, 8 300 Népalaises ont notamment pu acquérir des compétences de la vie courante et prendre part à des activités de soutien par les pairs.

46. De son côté, l'initiative Skills4Girls, portée par l'UNICEF et mise en œuvre en collaboration avec des partenaires du secteur privé, comme Clé de Peau Beauté Co, Ltd., Chloé, Dove et Pandora, s'est considérablement développée. Depuis 2020, 2,4 millions d'adolescentes et de jeunes femmes dans 22 pays ont pu accéder à des possibilités d'apprentissage axées sur les filles comprenant, entre autres, des groupes de soutien par les pairs, des services de mentorat ainsi que des placements professionnels. Dans le cadre de cette initiative, l'UNICEF conseille les parents, les enseignants et les décideurs publics du Kirghizistan en vue de permettre l'instauration d'un environnement favorable à la formation et à l'emploi des filles dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Ainsi, en plus de travailler à garantir l'intégration de modules de STIM au sein des plans nationaux de l'éducation, l'UNICEF assure l'organisation d'événements de sensibilisation à grande échelle pour communiquer autour des opportunités de carrière et de mentorat dans le domaine de la technologie. En République démocratique populaire lao, la création par l'UNICEF et le Gouvernement d'une plateforme nationale pour l'apprentissage numérique des filles a en outre permis à 55 000 adolescentes d'accéder à du contenu pédagogique adapté et à des programmes d'alphabétisation numérique axés sur les STIM en 2022. De même, l'UNICEF coopère avec les pouvoirs publics et le secteur privé de Jordanie, de Serbie et du Tadjikistan dans l'objectif d'améliorer les plateformes nationales censées faciliter l'accès des filles à l'emploi via des stages et placements professionnels. En 2022, sur les 692 filles formées au numérique au Tadjikistan, 136 ont décroché un emploi au niveau local et 97 travaillent en ligne pour des entreprises internationales.

47. En 2022, 16,1 millions d'adolescents (dont 45 % de filles) dans 89 pays ont dirigé ou pris part à des activités civiques dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, dont 340 000 dans des situations humanitaires. Ce résultat, 20 % inférieur à la cible, s'explique par la baisse du nombre d'adolescents engagés dans l'action humanitaire qui a fait suite au ralentissement de la riposte mondiale à la COVID-19. Le nombre d'adolescentes de 10 à 19 impliquées dans les programmes humanitaires a toutefois bien augmenté, avec près de 3,5 millions de participantes en 2022, contre 2 millions en 2021. Le programme des Volontaires des Nations Unies #BeSafe, mené au Kazakhstan et promouvant le leadership de filles dans les efforts de réduction des risques de catastrophe et de lutte contre les changements climatiques, a par exemple permis de former 264 filles au plaidoyer public, et d'atteindre ainsi 1,2 million de personnes.

3. L'élimination du mariage des enfants

48. L'UNICEF et ses partenaires ont poursuivi les efforts mondiaux pour mettre fin au mariage des enfants, notamment à travers des initiatives telles que le programme mondial avec le FNUAP. En 2022, 41 pays d'intervention de l'UNICEF ont ainsi mis en œuvre des actions ciblées pour la prévention et la prise en charge des cas de mariages d'enfants, comprenant notamment la création d'espaces sûrs, l'accès à des programmes de mentorat, d'alphabétisation et de formation aux compétences de la vie courante, ainsi que la prestation de services liés aux droits et à la santé en matière de sexualité et de procréation. Grâce aux programmes soutenus par l'UNICEF, un nombre nettement supérieur d'adolescentes est en mesure de bénéficier de ces activités : 17,2 millions en 2022, contre 7,6 millions en 2021. Parmi elles, le nombre

de filles handicapées, pour qui il est souvent plus difficile de trouver de l'aide, a sensiblement augmenté, passant de 11 000 filles réparties dans 20 pays en 2021 à 75 300 filles originaires de 18 pays en 2022.

49. Pour l'UNICEF et ses partenaires, investir dans la recherche et la collecte de données ventilées constitue un enjeu prioritaire pour espérer pouvoir élaborer des politiques et programmes basés sur des données probantes. C'est pourquoi le mécanisme de suivi des mariages d'enfants, créé il y a deux ans, inclut désormais 50 nouveaux profils de données pour l'analyse des tendances en la matière. En effet, l'analyse des données administratives éthiopiennes conduite en 2022 par l'UNICEF avait révélé une hausse importante du nombre de mariages d'enfants dans les zones touchées par la sécheresse, ce qui avait permis à l'organisation d'adapter ses interventions en conséquence. Par ailleurs, la création de plateformes participatives ciblées a aidé à recenser approximativement 1 200 cas de mariages précoces et 1 300 cas de MGF grâce au million et demi de signalements émis au niveau local (dont environ 80 % par des femmes).

50. En 2022, 53 programmes de pays de l'UNICEF (8 de plus que la base de référence) prévoyaient des mesures pour lutter contre les normes de genre discriminatoires qui contribuent à alimenter les pratiques néfastes. Dans le cadre de ses efforts visant à engendrer une évolution sociale et la modification des comportements, l'UNICEF a mené un certain nombre de campagnes de communication multimédia et de sensibilisation auprès des communautés, lesquelles ont réuni 31,1 millions de participants (contre 22,3 millions en 2021), dont plus de la moitié étaient des femmes et des filles. Au Bangladesh, par exemple, une campagne menée sur les réseaux sociaux et faisant intervenir des enfants journalistes a permis de diffuser des messages promouvant des normes de genre positives et l'égalité des genres auprès d'environ 26,5 millions d'adolescents et de jeunes. Les chefs religieux et communautaires ont également pu compter sur l'aide de l'organisation pour inciter les garçons et les hommes à prendre part à des séances de discussion autour des masculinités positives et de l'égalité des genres. Cela a notamment été le cas au Mali, où la participation de près de 440 000 garçons et hommes à ces activités a contribué à prévenir 755 mariages d'enfants et 445 cas de MGF.

4. Des services de santé et d'hygiène menstruelles accessibles et respectueux de la dignité

51. En 2022, les programmes soutenus par l'UNICEF dans 78 pays ont permis de répondre aux besoins de 17,5 millions de femmes et de filles en matière de santé et d'hygiène menstruelles. Parmi elles, 3,4 millions ont pu bénéficier de services spéciaux et 13,6 millions d'informations sur le sujet. Dans les situations humanitaires, 3,7 millions de femmes et de filles ont profité de services et d'informations directement fournis par l'UNICEF.

52. Le renforcement des systèmes demeure un pilier majeur des efforts de l'organisation, non seulement en vue d'améliorer l'environnement de politique publique, mais également de faire évoluer les attitudes néfastes autour des questions relatives à la santé et à l'hygiène menstruelles, lesquelles participent à alimenter la discrimination envers les adolescentes. En 2022, grâce au travail de l'UNICEF, le Brésil, l'Équateur et le Pérou ont adopté des lois destinées à lutter contre la précarité menstruelle, notamment à travers la distribution de produits d'hygiène dans les établissements scolaires. Plus de 63 000 Brésiliennes ont ainsi pu recevoir des protections menstruelles ; tandis que 2 millions de personnes ont été sensibilisées aux nouvelles lois en la matière. En outre, en Afrique de l'Est et australe, l'UNICEF a accompagné la Communauté de développement de l'Afrique australe dans le cadre du

lancement d'une stratégie régionale d'hygiène tenant compte des questions de genre, faisant ainsi de l'hygiène et de la santé menstruelles un objectif prioritaire dans l'ensemble des programmes EAH.

53. Il est primordial d'éduquer et de sensibiliser la population aux questions relatives à la puberté et aux menstruations afin de lutter contre les stéréotypes négatifs et de favoriser des pratiques de santé appropriées chez les adolescents. Les activités mises en œuvre en ce sens à l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle 2022 ont eu un impact plus retentissant que jamais, puisqu'elles ont touché 687 millions de personnes. L'application mobile de suivi des règles et d'éducation à la puberté Oky, cocrée par l'UNICEF et des adolescentes mongoles et indonésiennes, a quant à elle fait l'objet d'une adaptation et peut désormais être utilisée au Burundi, en Inde, au Kenya, au Mexique, au Népal et en République-Unie de Tanzanie. Des campagnes de sensibilisation à grande échelle ont été menées en Inde et au Pakistan en vue de briser les tabous entourant les menstruations, et plus particulièrement l'idée que les femmes et les filles ne pourraient pas s'adonner à leurs activités habituelles en période de règles. En Gambie et au Lesotho, l'UNICEF a financé des programmes de formation à la puberté et des séances de discussion dans les communautés faisant participer les garçons et les hommes, dans l'espoir de faire évoluer les comportements sur les questions menstruelles.

IV. Renforcement institutionnel

54. Le Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres prévoit une stratégie de réforme institutionnelle et structurelle qui devrait permettre à l'organisation d'évoluer vers des politiques, pratiques et mécanismes de reddition de comptes plus égalitaires. La question de l'égalité des genres, loin de relever de la seule responsabilité des experts en la matière, doit à présent constituer une priorité à tous les niveaux de l'organisation. Chaque employé, indépendamment de son rôle, devra ainsi s'en porter garant.

55. Dans ce contexte, l'UNICEF procède actuellement à un certain nombre d'investissements en faveur du renforcement des facteurs institutionnels nécessaires à l'instauration d'un environnement inclusif. Ils serviront à financer : des analyses plus poussées des disparités entre les genres ; la quantification et le suivi des données probantes en matière d'égalité des genres ; l'octroi de ressources suffisantes à la réalisation des résultats visés ; la disponibilité et l'utilisation accrues de services d'experts sur les questions relatives à l'égalité des genres ; un leadership responsable à tous les niveaux de l'organisation ; ainsi que le renforcement et l'élargissement des partenariats, notamment avec les autres organismes des Nations Unies et les réseaux de femmes et de filles. Grâce à de tels investissements, en 2022, l'UNICEF a été en mesure de remplir 88 % des critères de référence du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

1. D'une programmation sensible au genre à une programmation transformatrice en matière d'égalité des genres

56. L'UNICEF utilise la norme institutionnelle révisée du Plan d'action pour l'égalité des genres, un indicateur composite assorti de critères de référence permettant aux bureaux de pays de suivre leurs efforts de programmation pour garantir que cette dernière est de plus en plus transformatrice. Pour la période 2022-2025, de nouveaux critères ont été ajoutés afin de garantir un suivi plus approfondi et plus ambitieux des différents domaines de performance, à savoir : l'allocation des ressources ; les partenariats avec les autres organismes des Nations Unies et les réseaux dirigés par des femmes et des filles ; ainsi que la responsabilité de la

direction, en particulier dans le cadre des programmes en faveur de l'égalité des genres. Autre nouveauté : les bureaux de pays doivent désormais remplir 70 % des critères de référence, contre 60 % auparavant, pour être considérés comme conformes. En conséquence, si en 2021, 77 % des pays avaient atteint le niveau requis, ils n'étaient plus que 12 % en 2022 ; un résultat cohérent face au durcissement des exigences. À travers ces mesures, l'UNICEF entend stimuler les efforts de programmation visant à lutter contre les obstacles et goulots d'étranglement systémiques. Au niveau mondial, 60 pays font ainsi état de résultats programmatiques transformateurs en 2022, contre seulement 43 en 2021. Bien que l'efficacité de la planification et du suivi des programmes laisse encore à désirer et que la part des dépenses consacrée à la promotion de l'égalité des genres demeure trop faible, 53 % et 24 % des bureaux de l'UNICEF ont tout de même réussi à se conformer aux critères de référence dans ces domaines respectifs. Pour soutenir les bureaux de pays en 2023, l'UNICEF élabore actuellement un ensemble d'initiatives d'apprentissage sur mesure, destinées à former les responsables de la coordination des questions d'égalité des genres et les spécialistes de la planification à la norme institutionnelle révisée.

57. Dans les situations humanitaires, les bureaux de pays ont intensifié leurs actions en vue de garantir la concrétisation des promesses liées à l'égalité des genres, formulées à l'occasion des Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Ces efforts ont été facilités par la mise à disposition d'outils de formation et d'orientation, lesquels leur ont permis de mieux appréhender comment intégrer les dimensions de genre dans les activités de planification relatives à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence. La collaboration avec des organisations dirigées par des femmes et des filles s'est ainsi accrue, de même que le nombre d'interventions visant à atténuer les risques de violence liée au genre. Parallèlement à cela, un grand nombre de pays (49) procède actuellement à l'analyse des disparités entre les genres afin de pouvoir éclairer les priorités programmatiques des différents secteurs. Un appui technique sera cependant nécessaire pour espérer renforcer la capacité du personnel et des partenaires à conduire ces analyses ainsi qu'à fournir des données ventilées dans les contextes de crise.

2. Les informations, la recherche et les données probantes au service de l'égalité des genres

58. L'UNICEF a continué à élaborer des méthodes novatrices, à analyser les disparités entre les genres, à apporter un appui technique, ainsi qu'à diffuser ses connaissances en vue de renforcer la base de données probantes informant les politiques et programmes relatifs à l'égalité des genres. Fait notable, en 2022, l'UNICEF a accompagné les pouvoirs publics dans le renforcement de leurs systèmes de données administratives et dans l'élaboration de modules d'enquête auprès des ménages, de sorte à faciliter la production de statistiques genrées et à pallier le manque de données sur le genre concernant l'organisation du temps des enfants et la santé mentale des adolescents. L'UNICEF teste en outre un nouveau module d'enquête auprès des ménages sur les questions relatives à l'autonomisation des filles. Étayé par le travail des pouvoirs publics et des partenaires de la société civile, ce module devrait fournir la matière nécessaire à l'élaboration d'indicateurs clés destinés au suivi du nouveau programme de l'UNICEF pour les adolescentes. Cette enquête constituera la première source de données en la matière au niveau mondial.

59. D'autre part, les initiatives de recherche intersectorielles au caractère innovant semblent se multiplier. L'organisation « Gender Solutions » s'est par exemple attachée à analyser l'impact des investissements de l'UNICEF étayés par des données probantes sur le genre depuis le premier Plan d'action sur l'égalité des [genres], qui couvrait la période 2014-2017. L'exercice visait à établir une base de référence

essentielle à la poursuite de l'apprentissage et à la production de données probantes de qualité. Les recherches en nutrition menées dans quatre pays (Bangladesh, Burkina Faso, Madagascar et République-Unie de Tanzanie) en vue d'améliorer l'accès et l'adhésion des femmes à des services de soins prénatals de qualité s'intéressent pour leur part à la manière dont une supplémentation en micronutriments multiples, plutôt qu'en fer et en acide folique, pourrait réduire les risques associés à la grossesse ainsi que les problèmes à la naissance.

60. Outre ces projets de recherche, l'UNICEF participe à un grand nombre d'initiatives interinstitutions sur les statistiques genrées. L'UNICEF est notamment membre du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, responsable de la direction et de la mise en œuvre du Programme mondial de statistiques genrées de la Division de statistique des Nations Unies. De même, en plus d'assurer la présidence du Groupe consultatif sur les moyens de renforcer les systèmes administratifs pour réduire les déficits de données genrées, créé par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, l'UNICEF est également membre du Groupe d'experts pour la collecte innovante et efficace de statistiques sur l'utilisation du temps, lequel rédige des documents d'orientation internationaux quant à la manière de produire de telles statistiques.

3. Financement

61. L'UNICEF utilise un marqueur d'égalité des genres et des étiquettes « égalité des genres » pour pouvoir suivre précisément les ressources et dépenses consacrées à ce type d'interventions et les comparer aux résultats attendus. Grâce à ce procédé, l'organisation peut rendre compte des dépenses engagées au titre des programmes porteurs de transformation en matière de genre et des activités tenant compte des questions de genre, aussi bien dans le cadre de l'action pour le développement que de l'aide humanitaire. En 2022, on estime ainsi que 33 % des dépenses totales de l'ensemble des bureaux de l'UNICEF ont contribué à la mise en œuvre d'activités sensibles au genre.

62. En accord avec la nouvelle formule de l'UNICEF pour le calcul des dépenses porteuses de transformation, 6,2 % des dépenses totales seraient aujourd'hui consacrées à la mise en œuvre de programmes transformateurs en matière d'égalité des genres, et 8,5 % dans les situations d'urgence. L'UNICEF continuera à renforcer sa capacité à appuyer les bureaux de pays sur le plan technique en ce qui concerne le contrôle qualité de leurs activités de rapport et de suivi financiers ayant trait à l'égalité des genres.

4. Partenariats et communications stratégiques

63. Les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, partenaires nationaux, organisations mondiales ou de la société civile ainsi qu'avec le secteur privé sont essentiels à l'UNICEF pour espérer réaliser son mandat en matière d'égalité des genres et faire avancer le programme de réforme des Nations Unies.

64. L'organisation est toujours membre, entre autres, du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, de l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, du Groupe de travail sur la violence à l'égard des femmes, ainsi que du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées. Au niveau national, en plus d'être un partenaire de mise en œuvre de l'initiative « Spotlight » dans tous les pays concernés et de collaborer avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, dans les domaines du PVH, de l'égalité des genres et de l'équité, l'UNICEF adhère également au Programme

commun mondial des Nations Unies sur le contrôle et la prévention du cancer du col de l'utérus, ainsi qu'à l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

65. Depuis 2020, dans le cadre des efforts de riposte et de relèvement face à la COVID-19, l'UNICEF a élargi ses partenariats avec les organisations dirigées par des femmes et des filles ; une collaboration qui a contribué à accroître l'impact des interventions. En 2022, 105 bureaux de pays ont poursuivi cette coopération pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes. Environ 647 organisations locales de femmes opérant dans les situations d'urgence se sont ainsi vu octroyer 87 millions de dollars provenant de fonds humanitaires de l'UNICEF. L'UNICEF s'est associé à des réseaux de femmes et de filles en Afghanistan, en Iraq, au Mozambique et au Népal pour tenter d'améliorer l'accès aux services de prévention, de lutte et d'atténuation des risques dans le domaine de la violence liée au genre. Ce fut également le cas en Zambie, où l'UNICEF s'est attaché, à travers de tels partenariats, à accroître la couverture des adolescents, des jeunes mères et de leurs nourrissons par les services de dépistage et de prise en charge du VIH.

66. La coopération avec le secteur privé tend à se généraliser dans de nombreux domaines, notamment en ce qui concerne le renforcement des compétences des adolescentes, l'accès aux systèmes mobiles et numériques, ainsi que les interventions stratégiques favorables à la famille. En effet, en plus d'avoir conclu des accords avec des sociétés de télécommunication kenyanes pour diffuser des campagnes de vaccination et de lutte contre la violence, l'UNICEF a entamé une collaboration avec des entreprises bangladaises, chinoises et ghanéennes dans l'espoir d'encourager l'instauration de politiques favorables à la famille, et plus particulièrement aux parents qui travaillent. De même, en Roumanie, l'UNICEF travaille main dans la main avec des entrepreneuses pour tenter de prévenir les grossesses adolescentes. En Indonésie, il œuvre aux côtés du Partenariat pour un thé éthique, afin de lutter contre le mariage des enfants et la violence liée au genre et d'améliorer le développement de la petite enfance.

67. Les activités de communication et de plaidoyer mises en œuvre par l'UNICEF en 2022 ont permis de mettre en évidence l'impact déplorable de la pandémie sur les adolescentes du monde entier, mais également les capacités de résilience et de leadership de ces dernières, dans le cadre de leur participation aux efforts pour « Reconstruire l'égalité ». La diffusion, sur les réseaux sociaux, de vidéos coproduites avec les filles afghanes, éthiopiennes, indonésiennes, sénégalaises et soudanaises a par exemple permis de sensibiliser des millions de personnes. À travers une enquête mondiale menée via la plateforme U-Report, l'UNICEF a en outre aidé à faire entendre les voix de 17 000 adolescentes originaires de 29 pays sur la question des changements climatiques, lesquelles ont pu exposer leur point de vue, partager leurs expériences et émettre des recommandations en amont de la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

5. Culture institutionnelle, leadership et responsabilité

68. Fermement soutenu par la haute direction et guidé par sa politique en matière d'égalité des genres et son Plan d'action EDGE (Economic Dividends for Gender Equality), l'UNICEF a continué ses efforts en vue d'instaurer des conditions de travail flexibles, favorables à la famille et équitables en matière d'égalité des genres, y compris à travers le prolongement du congé parental, afin de devenir un lieu de travail porteur de transformations. Des mesures proactives sont notamment en cours de mise en place pour garantir l'application d'une tolérance zéro envers toute forme de

harcèlement, d'exploitation et d'abus sexuels, et promouvoir une culture de travail saine dans l'ensemble des bureaux de l'organisation. Ces améliorations se font déjà sentir, puisqu'à la fin de l'année 2022, 50 % des bureaux de pays avaient adopté un système adéquat de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels. Cependant, les enquêtes récentes menées auprès du personnel révèlent toujours des différences de perception notables entre les hommes et les femmes, ces dernières étant plus susceptibles que les hommes de se préoccuper des questions liées aux comportements éthiques, à la sécurité psychologique, aux perspectives d'évolution de carrière, ainsi qu'aux potentielles représailles encourues après le signalement d'une faute professionnelle. L'UNICEF s'est donc engagé à entreprendre l'analyse intersectionnelle de ces résultats et à entamer des discussions approfondies, aux niveaux national et mondial, pour répondre à ces problématiques.

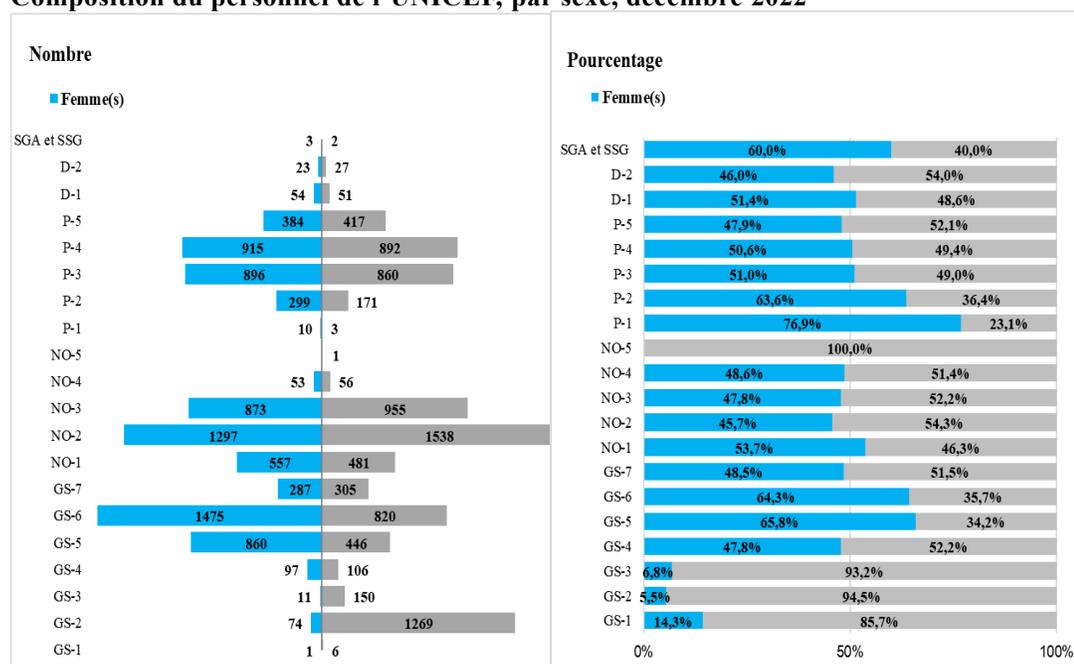
69. Rendre des comptes quant à l'obtention de résultats de qualité est essentiel pour espérer faire avancer l'égalité des genres. Des progrès notables ont été enregistrés en 2022 en ce qui concerne la responsabilité de la direction ; 75 % des bureaux de pays disposaient en effet d'organes de supervision adaptés soutenant la mise en œuvre de l'égalité des genres. Aux niveaux mondial et régional, un certain nombre de mécanismes de responsabilité, tels que le Comité directeur pour l'égalité des sexes, conseillent les bureaux de pays de l'UNICEF et garantissent leur conformité aux normes minimales. Il reste néanmoins beaucoup à accomplir en ce sens, puisqu'en 2022, seuls 40 % des bureaux de pays faisaient état de responsabilités clairement établies au sein de leurs plans de gestion nationaux ou prévoyaient des réunions régulières pour discuter des priorités relatives à l'égalité des genres. En outre, bien qu'il soit attendu des bureaux de pays qu'ils développent leur propre plan d'action pour l'égalité des genres, seul un quart de ces derniers semblait s'y être attelé à la fin de l'année 2022. Pour remédier à ces manquements, l'UNICEF : continuera à renforcer les systèmes institutionnels de suivi et de responsabilité ainsi que la capacité du personnel à les utiliser ; établira des exigences plus claires quant à l'intégration des questions relatives à l'égalité des genres dans le processus de programmation ; et investira dans des solutions créatives et économiques en vue de fournir un appui technique aux bureaux de pays non conformes.

6. Capacités en matière d'égalité des genres et de parité

70. L'UNICEF aspire à renforcer l'équité au sein de son personnel dans l'ensemble des secteurs. L'organisation s'appuie pour ce faire sur les récents progrès réalisés en ce qui concerne le recrutement, la progression de carrière et l'accès aux opportunités des femmes et minorités de genre, rendus possibles grâce au déploiement d'actions ciblées. L'organisation souhaite notamment garantir une plus grande représentation des femmes aux postes de haute direction, et investir dans des services de mentorat à destination des jeunes membres du personnel, des femmes et des employé(e)s de genre variant.

71. En 2022, l'UNICEF est parvenu à maintenir la parité femmes-hommes dans ses effectifs au niveau mondial. L'organisation employait en effet 48,9 % de femmes et 51,1 % d'hommes : une proportion conforme à la parité virtuelle (53/47) définie dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. En outre, les mesures temporaires spécialement adoptées par l'UNICEF en 2020 en vue d'atteindre la parité entre les genres aux postes de niveau P-5 ont été révoquées en juin 2022, cette étape clé ayant finalement été franchie. Les disparités entre les genres persistent toutefois à certains niveaux de l'organisation, en particulier, à l'échelle internationale, aux niveaux D-2, P-1 et P-2, et à l'échelle des services généraux, aux niveaux GS-1 à GS-3 (voir figure II). Une situation qui semble cependant s'améliorer au fil du temps.

Figure II
Composition du personnel de l'UNICEF, par sexe, décembre 2022



Note : SGA/SSG = Secrétaire général(e) adjoint(e)/Sous-Secrétaire général(e) ; D-1 et D-2 = directeurs ; P-1 à P-5 = administrateurs ; NO-1 à NO-5 = administrateurs nationaux ; GS-1 à GS-7 = effectifs des services généraux.

72. L'UNICEF a mis en place une série de mesures destinées à lutter contre les disparités entre les genres, ainsi qu'à recruter et retenir les talents féminins. La possibilité de bénéficier de conditions de travail flexibles, par exemple, devrait réduire les répercussions négatives de la mobilité et des déménagements sur la rétention des femmes. De leur côté, les bureaux de l'UNICEF emploient un certain nombre de stratégies, comme des approches de communication ciblées, l'amélioration de la culture de travail, le transfert des familles à proximité des lieux d'affectation d'urgence et la création de postes de stagiaires rémunérés, en vue de se constituer un vivier de talents féminins. Au Népal, par exemple, les femmes issues de groupes auparavant marginalisés sont employées en tant que stagiaires dans le cadre d'un programme de formation annuel. De plus amples efforts devront cependant être déployés afin de corriger les déséquilibres dans la composition du personnel dans les situations d'urgence. En effet, les femmes tendent à y être de moins en moins représentées au fur et à mesure de l'accroissement des difficultés liées à l'insécurité et à leurs responsabilités familiales, celles-ci assumant trop souvent l'intégralité de la charge domestique en raison des normes de genres établies. En 2022, les femmes constituaient 31,5 % du personnel opérant dans les situations d'urgence, soit une légère augmentation depuis 2021 (30 %). Ce déséquilibre nécessitera une attention et une action concertées de la direction, de sorte à établir des stratégies de recrutement, de rétention et de gestion des talents adaptées.

73. En 2022, l'UNICEF a continué, à travers l'apprentissage et le renforcement des capacités institutionnelles, à œuvrer pour la réalisation des objectifs prioritaires ayant trait à l'égalité des genres. En ce sens, l'organisation a entrepris un certain nombre d'actions visant à accroître les capacités du personnel en la matière, au-delà de l'affectation de positions à tel ou tel genre. Les orientations révisées relatives aux experts des questions de genre définissent les normes minimales à respecter par

l'ensemble des bureaux en termes d'expertise et de capacités pour permettre la mise en œuvre du Plan d'action pour l'égalité des genres. Elles détaillent les obligations liées à la formation du personnel, notamment via GenderPro (le programme de formation l'UNICEF sur l'égalité des genres, reconnu à l'échelle mondiale). En 2022, 100 pays se sont révélés conformes à ces exigences, en particulier en ce qui concerne la nomination de responsables de la coordination des questions d'égalité des genres. Les bureaux de l'UNICEF font cependant face à certaines difficultés à l'heure de réunir l'expertise nécessaire en matière d'égalité des genres. Leur capacité à rendre compte des résultats obtenus au titre des programmes de pays ainsi que la qualité des résultats eux-mêmes s'en trouvent ainsi fortement affectées. En effet, en 2022, 29 bureaux de pays n'ont pas pu attester de leur conformité aux orientations susmentionnées, car ils n'employaient pas de spécialistes en la matière, malgré des dépenses annuelles dépassant le seuil des 20 millions de dollars. De nombreux bureaux de pays peinent en outre à allouer des fonds flexibles susceptibles d'aider à financer la création de tels postes. En 2022, afin de remédier à ce problème, il était d'usage de faire participer les spécialistes sectoriels des questions de genre à l'élaboration des propositions faites aux donateurs, de faire appel à des experts détachés, ou de prévoir des moyens supplémentaires à déployer spécifiquement dans le cadre des interventions en situation d'urgence. Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable d'accroître les investissements en faveur du renforcement des dispositifs de l'UNICEF relatifs aux questions de genre, ne serait-ce que pour tenter de se conformer aux programmes et aux objectifs ambitieux établis par le Plan d'action pour l'égalité des genres et le Plan stratégique. Les analyses montrent que les pays ayant respecté les orientations étaient plus susceptibles que les autres d'avoir déclaré des résultats transformateurs en 2022. De fait, lorsqu'ils peuvent compter sur une expertise technique appropriée, les organes de direction sont mieux équipés pour renforcer les capacités à l'échelle de l'ensemble de l'organisation, améliorer la responsabilité institutionnelle et approfondir les partenariats avec les autres organismes des Nations Unies. En Guinée, par exemple, le Représentant de pays de l'UNICEF est conseillé par un(e) spécialiste des questions de genre, tandis que les résultats du bureau sont examinés par un groupe de travail sur l'égalité des genres, chargé de suivre les progrès réalisés au regard des cibles convenues.

V. Bilan et orientations futures

74. À travers son Plan d'action 2022-2025 pour l'égalité des genres et sa Politique en matière d'égalité des genres, l'UNICEF s'est de nouveau engagé à faire de l'égalité des genres une réalité et à améliorer la vie des femmes et des enfants du monde entier, en veillant à rendre compte des résultats obtenus. Dans l'espoir de parvenir à des résultats transformateurs, le Plan d'action de l'UNICEF s'appuie sur les progrès déjà accomplis et sur les enseignements tirés des précédents cycles pour proposer une vision collective de l'inclusivité et de l'équité au sein des programmes, pratiques et bureaux de l'organisation.

75. Les enseignements tirés des ajustements réalisés suite à la pandémie et aux autres crises récentes ont permis de donner naissance à des programmes plus transformateurs, avec notamment : a) l'utilisation de plateformes technologiques et de solutions innovantes afin d'accroître la portée et l'impact des interventions ; b) la mise en œuvre simultanée de différentes stratégies pluridimensionnelles, en particulier dans le cadre du travail avec les adolescentes ; c) le déploiement de mesures plus ambitieuses et rigoureuses pour le suivi des résultats en matière d'égalité des genres ; d) une programmation et une allocation des ressources flexibles et facilement adaptables ; et e) des partenariats élargis et variés, y compris avec les organisations dirigées par des femmes et des filles, surtout dans les situations

humanitaires. Toutes ces dispositions ont permis à l'UNICEF de grandement progresser vers la réalisation de ses objectifs en matière d'égalité des genres, tout en étant capable de surmonter des crises mondiales complexes. Les programmes portant sur les soins maternels, la santé menstruelle, le renforcement des compétences et de la capacité d'action des filles, la protection sociale sensible au genre et l'atténuation des risques de violence liée au genre ont particulièrement bénéficié de ces avancées. En effet, une certaine dynamique semble aujourd'hui se créer autour de la promotion du leadership, de la voix et de la capacité d'action des adolescentes. L'UNICEF entend donc tirer parti du potentiel des systèmes de protection sociale pour lutter contre les normes discriminatoires et accélérer l'obtention de résultats pour les filles et les femmes, notamment en ce qui concerne la réduction des violences liées au genre, de la malnutrition et de la charge associée à l'éducation des enfants. Au niveau institutionnel, l'instauration de mesures ciblées pour promouvoir l'égalité des genres a participé à faire avancer la parité au sein du personnel, à faire adopter des politiques porteuses de transformation en matière d'égalité des genres, comme le congé parental prolongé, ainsi qu'à renforcer les mécanismes destinés à suivre et combattre les problèmes liés au genre sur le lieu de travail. L'amélioration des résultats en matière d'égalité des genres a également été favorisée par la conclusion de solides partenariats érigeant les femmes et les filles en tant que leaders et agentes du changement.

76. À l'avenir, l'UNICEF redoublera d'efforts dans les domaines programmatiques accusant le plus de retard, afin non seulement de garantir la réalisation des cibles mondiales, mais également de prévenir toute régression potentielle. Dans ce contexte, l'élimination des disparités entre les genres touchant les adolescentes constitue une priorité majeure pour l'organisation, qui s'efforcera de convertir les filles en actrices du changement en améliorant leur capacité d'action et leur leadership, ainsi qu'en leur faisant bénéficier d'un plus grand nombre de solutions. En étroite collaboration avec ses partenaires, l'UNICEF continuera à alimenter les recherches sur les questions de genre afin de pallier l'insuffisance des données en la matière et de permettre une programmation et un plaidoyer davantage basés sur des données probantes. Au niveau institutionnel, l'UNICEF tâchera de remédier aux lacunes concernant la parité au sein des différents secteurs et lieux d'affectations, le suivi des programmes et la responsabilité. Il s'appliquera par ailleurs à augmenter les possibilités d'appui technique pour les activités ayant trait au suivi de la norme institutionnelle du Plan d'action pour l'égalité des genres, ainsi qu'à l'élaboration de rapports en la matière. L'UNICEF s'efforcera de donner l'exemple en s'attaquant aux questions d'égalité et d'inclusion au sein de son personnel, et mettra en œuvre des mesures pour garantir la rétention, les perspectives d'évolution de carrière et la mobilité des talents féminins, en particulier dans les secteurs accusant le plus de retard.

77. Enfin, l'UNICEF continuera à explorer de nouvelles manières d'accroître ses investissements et d'élargir ses partenariats, afin de donner de la visibilité à la question de l'égalité des genres. En effet, cette question ne constitue malheureusement plus toujours une priorité pour la communauté mondiale². Alors que les ressources allouées aux organisations ne cessent de diminuer, la demande d'aide humanitaire est pour sa part en hausse constante. Cette situation entrave le déploiement à plus grande échelle des programmes prometteurs sur les questions de genre. De même, tandis que les crises humanitaires continuent à s'aggraver chaque année, les investissements en faveur de l'égalité des genres tendent à diminuer ; les fonds mobilisés étant généralement utilisés pour répondre à des besoins immédiats,

² Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*. New York, 2022, p. 20.

plutôt que pour mettre en œuvre des interventions transformatrices sur le long terme. La communauté mondiale devra donc rapidement intensifier l'action pour l'égalité des genres si elle espère engendrer des changements durables et positifs pour les femmes et les enfants les plus vulnérables, et garantir la réalisation des objectifs fixés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
